

Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS : MAI 2023

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



*Le Conseil Municipal vous invite à la cérémonie de la commémoration du 8 mai qui se déroulera près du Monument aux morts, **place de la Mairie***

à 18h.

A la suite de cette cérémonie, la municipalité vous invite à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

- URGENT -

RECONNAISSANCE ETAT CATASTROPHE NATURELLE

Je vous informe que notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 3 avril 2023, paru au Journal Officiel du 3 mai 2023 au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en Gironde pour l'année 2022.



Les sinistrés disposent désormais, depuis le 1er janvier 2023, d'un délai de 30 jours à compter de la parution de cet arrêté au Journal Officiel pour déclarer leur sinistre auprès de leur assurance.

L'arrêté est également téléchargeable sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047516754>

MISE EN LOCATION - 3 LOGEMENTS COMMUNAUX

3 logements (2 T3 et 1 T6) seront disponibles en location à partir d'août 2023. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements ou déposer votre dossier de demande, merci de contacter la mairie uniquement par e.mail :

secretariat@stlaurentdubois.fr



PROJET DE CONSTRUCTION

D'AUTRES LOGEMENTS SUR LA COMMUNE

Vous trouverez également une information avec ce Flash Info concernant la création d'autres logements (secteur Presbytère) sur la commune. Plusieurs logements (T2, T3 et T4) seront construits avec le bailleur Aquitanis. Des ateliers avec des habitants ont été mis en place pour avancer sur ce projet en coordination avec les architectes, la mairie et Aquitanis. La livraison des logements est prévue pour août 2025. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un qui l'est, merci de contacter la mairie par e.mail:

secretariat@stlaurentdubois.fr

Une réunion publique aura lieu avant la fin de l'année pour vous présenter les futures constructions.

INFOS ROUTES

Nous avons le plaisir de vous informer que la route entre le lieu dit Chantre et la RD672 (VC 5) sera refaite entièrement en juin/juillet 2023. La partie de la route (non refaite) devant l'église vers Cathalogue sera également refaite.

Financé avec le concours de la CdC Rurales de l'Entre Deux Mers

AVANCEMENT TRAVAUX

DE L'AMENAGEMENT DU BOURG

Les travaux des secteurs :

- Eglise,
- RD 123 E14 vers l'église,
- RD 123 E14 vers Gornac,
- L'arrière de la salle des fêtes,
- L'arrière de l'école,
- L'espace devant le « nouveau cinéma »,
- Parvis de la mairie



devront être terminés fin juin.

Cependant l'autre côté de la RD 672 ne sera fait qu'en septembre. Ceci pour une raison de déviation des convois exceptionnels sur d'autres communes qui n'est pas possible avant septembre. Le chantier sera donc à l'arrêt pendant l'été. Nous nous excusons pour toute gêne occasionnée mais malheureusement, cette situation est en dehors du contrôle de la mairie.

IMPOTS LOCAUX

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la décision de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2023. Cependant une hausse nationale de 7.1% sera observée. Il est également à noter qu'une taxe d'habitation pour les logements vacants sera mise en application à partir de cette année.

DONNE ANCIENS LAMPADAIRES COMMUNAUX

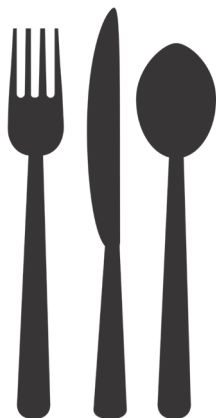


Ayant changé les lampadaires dans le bourg et avant envoi à la déchèterie, nous vous proposons de récupérer les anciens. Si cela vous intéresse, merci d'informer la mairie par mail (secretariat@stlaurentdubois.fr) avec votre projet d'utilisation.

DATE LIMITE DE REPONSE: 12 mai

REPAS COMMUNAL

(1ère quinzaine de septembre)



Le Conseil Municipal aura le plaisir de vous inviter au repas communal, qui aura lieu pendant la première quinzaine de septembre.

Une invitation « officielle » avec la date retenue vous sera adressée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

La municipalité souhaite remercier la vingtaine d'habitants qui sont venus nous porter main forte pour le déménagement de l'ancien cinéma vers le nouveau!

Leur efficacité et leur nombre a permis de déménager tout un bâtiment en 2 heures!



POINT COMMUNICATION

POSSIBILITE DE RECEVOIR LES INFORMATIONS EN TEMPS REEL PAR SMS OU E.MAIL

(selon le type d'information)

Si vous souhaitez recevoir des informations par ces moyens de communication, vous pouvez envoyer un mail à la mairie stipulant votre nom, adresse et numéro de portable (le cas échéant). Nous vous intégrerons dans le listing confidentiel destiné uniquement à un usage de la mairie.

Vous pouvez également consulter notre page facebook (« Mairie St Laurent du Bois ») qui est aujourd'hui régulièrement mise à jour.

Le site internet de la commune www.stlaurentdubois.fr vous permet également d'avoir accès aux comptes rendus du Conseil Municipal, aux différentes publications et aux autres informations concernant la vie de la commune.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (RAPPEL)

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 13h.

secretariat@stlaurentdubois.fr (changement d'adresse mail!)

ou téléphone: 05 56 76 40 61

www.stlaurentdubois.fr